

Question présentée par le député :

M. Christian Dandrès

Date de dépôt : 21 avril 2016

Question écrite urgente

Convoyage et surveillance des détenus

Les médias se sont récemment fait l'écho de la privatisation des tâches de convoyage et de surveillance des détenus. Des missions importantes pour la sécurité des détenus et de la population, ainsi que pour le fonctionnement de la justice pénale ont été confiées à l'entreprise Securitas.

Cette privatisation intervient malgré les assurances données à l'occasion du scrutin populaire sur la loi sur la police du mois de mars 2015.

Nonobstant le texte de l'article 19 alinéa 4 de la loi sur la police qui stipule que : « A titre exceptionnel et pour une durée limitée, la police peut conclure des contrats de mandat auprès d'entreprises spécialisées pour effectuer des tâches spécifiques ou techniques », le département de la sécurité et de l'économie (DES) a procédé à ce qui apparaît la plus importante privatisation opérée par l'Etat.

Les conditions de cette privatisation sont des plus opaques, de même que celles imposées aux agents de sécurité auxquelles les tâches susmentionnées sont confiées.

Il convient que le Conseil d'Etat y remédie en répondant aux questions suivantes :

- 1) *Le contrat liant l'Etat à l'entreprise Securitas pour les tâches de convoyage et de surveillance des détenus a-t-il été passé de gré à gré ou suite à une procédure découlant des règles sur les marchés publics ?***
- 2) *Quel est le prix payé par l'Etat à l'entreprise Securitas pour l'exécution de ce contrat ?***
- 3) *Quelles sont les prestations à charge de l'entreprise Securitas dans le cadre de ce contrat ?***

- 4) *Combien d'agents de sécurité sont affectés par l'entreprise Securitas aux tâches susmentionnées, en termes d'équivalents plein temps ?*
- 5) *Quelles sont les conditions de travail (heures de travail annuelles, horaires, salaires, prestations sociales) auxquelles sont soumis les agents de sécurité de l'entreprise Securitas affectés au convoyage et à la surveillance des détenus ?*
- 6) *Quelle est la formation (durée, contenu, formateurs) dispensée aux agents de sécurité de l'entreprise Securitas qui effectuent les tâches de convoyage et de surveillance des détenus ?*